

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	S876 (112406)
Nom:	Liquid Slurry
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).
Irritation oculaire, catégorie 2A

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Avertissement

Toxicité Aiguë Inconnue

18.8% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence - Prévention

Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	10-30	
Decyl phenoxybenzenedisulfonic	36445-71-3	7-13	
Alcools, C6-12, éthoxylés	68439-45-2	1-5	
Benzenesulfonic acid,oxybis[decyl-, disodium salt	70146-13-3	1-5	
Anionic polymers	Mélange	1-5	
Alcool isopropylique	67-63-0	0.1-1.0	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Essayer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

No information available.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.**Méthodes de confinement.**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.****Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. Exposure Controls/Personal Protection**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Couleur	Royal blue
Odeur	Agrumes
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	9.45
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	>94 (>201.20)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	82 - 1,412 (179.6 - 2573.6)
Taux d'évaporation	

Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	1.200
Hydrosolubilité.	Soluble
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	Pas d'information

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	0%
Density, lb/gal	Pas d'information

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Aucun(e) connu(e).

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Aucun(e) connu(e).

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë.

Préparation

Pas d'information

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmélange (oral)	6,040.4 mg/kg
ETAmélange (dermique)	7,833.9 mg/kg

Informations sur les composants.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 Oral</u>	<u>LD50 Dermal</u>	<u>LC50 Inhalation</u>
7320-34-5	Pyrophosphate de tétrapotassium	> 2980 mg/kg	> 7940 mg/kg	6 mg/l (Poussières)
36445-71-3	Decyl phenoxybenzenedisulfonic	900 mg/kg Rat	>1000 mg/kg Rabbit	N.I.
68439-45-2	Alcools, C6-12, éthoxylés	N.I.	2500	N.I.
Mélange	Anionic polymers	11000	2000	1417 (Vapor)
67-63-0	Alcool isopropylique	5840 mg/kg (Rat)	13,900 mg/kg (Rabbit)	N.I.
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	5200 mg/kg, 4400 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Dommmage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Pas d'information

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

No. CAS	Nom chimique	IARC	NTP	OSHA
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	IARC Group 2A, IARC Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas d'information

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques**Toxicité.**

18.82% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss >100 mg/L	EC50 48 h water flea >100 mg/L
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50 96 h Desmodosmus subspicatus >1000 mg/L, EC50 72 h Desmodosmus subspicatus >1000 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus >1400000 µg/L	EC50 48 h Daphnia magna 13299 mg/L
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	-	LC50 96 h Pimephales promelas 0.619 - 0.796 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 35 mg/L	-

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS	Nom chimique	log POW
67-63-0	Alcool isopropylique	0.05
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	4.38

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination**Guide d'élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Classe de danger: Pas réglementé.

IMDG

Classe de danger: Pas réglementé.

IATA

Pas réglementé.

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

TSCA Est conforme

DSL Est conforme

DSL/NDSL Est conforme

EINECS/ELINCS -

ENCS -

IECSC -

KECI -

PICCS -

AIIC -

NZIoC -

TCSI

TSCA Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.

DSL Liste canadienne des substances domestiques.

DSL/NDSL Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List

EINECS/ELINCS Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.

ENCS Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.

IECSC Inventaire chinois des substances chimiques existantes.

KECL Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.

PICCS Inventaire philippin des substances et produits chimiques.

AIIC Inventaire australien des substances chimiques.

NZIoC Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.

TCSI Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT D2B

16. Autres informations

Date de Révision: 9/6/2023 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Formula revision

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	1	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	B
---------------	---	------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	1	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
---------------	---	------------------------	---	---------------------	---	------------------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

